



4 av de la Visitation BP 144
74004 ANNECY CEDEX
diaconie74@gmail.com
www.diocese-annecy.fr/diaconie

Cellule de référence

Réunion du 12 octobre 2015

La Roche-sur-Foron

Ordre du jour

- Tour de table et présentation des membres de la Cellule de Référence
- Partage autour de la Parole du jour (évangile)
- Présentation de la mission de la Cellule de Référence
- Contexte et actualités à propos des réfugiés
- Échange et mise en commun à propos de la Cellule de Référence

Éléments du dossier

- 1 Liste des membres
 - 2 Éléments de référence
 - 3 Mission de la Cellule de référence
 - 4 Les points d'attention
-

1 Liste des membres

Yvan Rozier
Bernard Satin
Bernard Bidaut
Didier Clerc
Sidonie Émonet
Véronique Joly
Chantal Falletti
Bruno Lecoin
Pierre Miot
Jean Mayaud
Abdelrazzak Fadloun
Bernard Gaud
Odile Guer
Xavier Courtois

2 Éléments de référence

Appel du pape François

Le pape François a appelé (dimanche 6 septembre) toutes les communautés catholiques d'Europe à accueillir chacune une famille de réfugiés, précisant qu'il commencerait par les deux paroisses du Vatican qui accueilleront deux familles de migrants. « *Face à la tragédie des dizaines de milliers de demandeurs d'asile qui fuient la mort, victimes de la guerre et de la faim et qui sont en chemin vers une espérance de vie, l'Évangile nous appelle et nous demande d'être "les prochains" des plus petits et des plus abandonnés, à leur donner une espérance concrète* ». Le service de presse du Vatican a précisé que l'appel s'adressait aux communautés paroissiales dans leur ensemble et pas seulement aux prêtres. A elles seules, l'Allemagne, la France et l'Italie totalisent plus de 50 000 paroisses et monastères, sans compter les communautés religieuses, parfois composées d'une poignée de sœurs vivant en appartement.

Appel de la CEF

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France reçoit avec joie et relaie l'appel du Pape François à l'accueil de familles de migrants. Cet appel nous stimule tous et nous invite à continuer, voire à accroître nos actions vis-à-vis des réfugiés. L'invitation du Pape François rappelle à tous que l'ampleur de l'afflux de réfugiés en Europe est inédite et durable. Depuis de nombreuses années, des diocèses, des paroisses, des communautés religieuses, des monastères, des sanctuaires et des associations œuvrent déjà auprès des réfugiés. Cette expérience acquise met en lumière les besoins de compétences spécifiques, de moyens et de temps nécessaires pour la mise en place d'un véritable accueil et d'un accompagnement digne. Depuis longtemps déjà, l'accueil des migrants est rendu très difficile par manque de moyens. Les obstacles et les lenteurs d'ordre administratif sont nombreux, l'accès au logement et au travail est très difficile. Ainsi, pour entrer dans cette nécessaire nouvelle dynamique, la question des moyens doit être reposée à frais nouveaux. C'est l'économie même de notre société qui est remise en cause. Les schémas actuels, inadaptés, doivent être révisés. C'est pourquoi, le seul appel à l'initiative privée ne saura suffire à résoudre la question des migrants. Il est nécessaire de s'engager dans des actions en véritable partenariat impliquant les forces vives de notre communauté nationale : Etat, collectivités locales, associations... Comme il a déjà pu le faire, le Conseil Permanent rappelle par ailleurs l'importance de se préoccuper des causes de ces migrations. La communauté internationale, l'Europe, les gouvernements, ne peuvent ignorer la situation politique et économique des pays d'origine ou encore le rôle des filières qui exploitent la misère humaine. Par son appel enfin, le Pape François nous invite à changer notre regard et notre discours sur les migrants. Il nous faut cesser de considérer ces personnes comme des agresseurs dont on doit avoir peur. Migrants économiques ou politiques, il n'est pas acceptable de faire un tri qui viserait à en accueillir certains seulement. Ces personnes ne viennent pas dans un esprit de conquête mais de fuite et de survie. Tous peuvent participer à l'action commune, nous invitons chacun à s'engager à sa mesure.

Déclaration de Mgr Georges Pontier

(...) Créer une Cellule de Référence est sûrement utile. Elle peut l'être avec des membres du Secours catholique, de l'œuvre d'Orient, de la Pastorale des Migrants, avec telle ou telle autre association active dans nos

diocèses. L'objectif est de pouvoir conseiller et aider les paroisses ou les familles voulant s'engager dans une forme d'accueil. Cette cellule pourra aussi entretenir des liens avec les municipalités qui seront chargées de coordonner localement ce travail d'accueil (...). Il est clair qu'il faut envisager non seulement l'accueil mais aussi l'accompagnement dans la durée en s'appuyant sur ce que l'État va proposer à cet effet.

Déclaration de Mgr Yves Boivineau

Nous avons entendu l'appel du Pape François à accueillir des familles de réfugiés. Notre Église diocésaine est déjà bien active, sous de multiples aspects, auprès de migrants, particulièrement sur certains pôles du département. Le Pape François nous alerte pour que nous soyons encore plus présents et actifs dans le contexte actuel de l'afflux inédit de réfugiés en Europe. Nous devons entendre son appel à changer notre regard et à ouvrir nos coeurs. Avec l'équipe de la Diaconie diocésaine, « Servir la fraternité », nous avons pris le temps de la réflexion. Il y a urgence. Nous devons être prêts, sans toutefois céder à la précipitation : il nous faut prendre la question dans un contexte nouveau, évaluer toutes nos possibilités afin de mettre en place un véritable accueil et le nécessaire accompagnement dans la durée. Nos initiatives doivent être pensées et conduites en dialogue avec les services de l'État et les municipalités. Une action concertée est seule en mesure de nous aider à vaincre nos réticences et chasser nos peurs. Je vous remercie d'accueillir et de transmettre cette première "feuille de route" élaborée par l'équipe *Servir la Fraternité* et le Service diocésain de la pastorale des migrants. Au-delà même de la générosité, c'est un acte de foi que nous sommes invités à poser.

Communiqué de l'Équipe Servir la Fraternité

La cause des migrations et du déplacement des réfugiés sont une préoccupation majeure aujourd'hui, tant pour l'Église et l'ensemble des communautés chrétiennes qui la constituent, que pour la société civile. Cette situation complexe nous touche aussi bien au niveau européen ou mondial que localement, au niveau des villes et des villages. L'invitation du pape François rappelle à tous et à chacun que l'ampleur de l'afflux de réfugiés en Europe est inédite et durable. Quelque chose est en train d'être bouleversé. Cette invitation nous interroge sur notre manière de réagir à l'accueil des migrants. C'est un appel important que nous souhaitons relayer à l'instar du message de solidarité de l'évêque d'Annecy, Mgr Yves Boivineau, qui souhaite rappeler que « personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager, et personne n'est trop riche pour n'avoir rien à recevoir ». Le Conseil Permanent des évêques de France rappelle, lui aussi, que la communauté internationale, l'Europe, les gouvernements, « ne peuvent ignorer la situation politique et économique des pays d'origine des migrants, ou encore le rôle des filières qui exploitent la misère humaine. » Au-delà de la peur qui habite le cœur de certains de nos concitoyens à propos des migrants, le Conseil insiste : « il nous faut cesser de considérer ces personnes comme des agresseurs dont on doit avoir peur. Migrants économiques ou politiques, il n'est pas acceptable de faire un tri qui viserait à en accueillir certains seulement. Ces personnes ne viennent pas dans un esprit de conquête, mais de fuite et de survie. » Depuis de nombreuses années, les préoccupations relatives à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en déplacement, sont assurées par les compétences de différents services et de nombreux chrétiens, comme le Secours catholique - Caritas France, la Pastorale des Migrants, les uns et les autres en lien aujourd'hui, avec l'équipe diocésaine de la solidarité (l'Équipe Servir la Fraternité, Diaconie du diocèse d'Annecy). Notre préoccupation actuelle, pour répondre aux appels et aux propositions d'aide en faveur des réfugiés et des migrants, est de

mettre en place (en dialogue avec la société civile) : une « Cellule de référence » au service de tous, constituée de différents représentants (bassin annécien, bassin genevois, Chablais, Vallée de l'Arve, et différents membres des instances compétentes du diocèse d'Annecy). Site internet : www.diocese-annecy.fr/diaconie Cette « Cellule de référence » sera apte à aider les paroisses et les communautés sur leurs terrains respectifs : - dans le recensement des ressources et des disponibilités des personnes, des moyens ; - pour l'établissement de liens avec la préfectures et/ou les mairies pour la coordination de l'accueil ; - pour la communication afin de fournir une information à l'adresse des communautés et du grand public ; - pour aider à l'accompagnement des initiatives locales. Il faut envisager non seulement l'accueil, mais aussi l'accompagnement dans la durée en s'appuyant clairement sur ce que l'État va proposer rapidement à ce propos. Nous sommes en face d'une situation tout à fait exceptionnelle qui invite les chrétiens de Haute-Savoie à faire écho au message de l'Évangile, et à aller au-delà des peurs pour vivre la rencontre et l'accueil.

Communiqué de Pierre Marmilloud aux curés de Haute-Savoie

L'équipe s'est réunie dans l'esprit de ce que notre évêque nous communiquait le dimanche 13 septembre : « Nous avons entendu l'appel du pape François à accueillir des familles de réfugiés... nous devons être prêts, sans toutefois céder à la précipitation ». La mise en place d'une « cellule de référence » se fait tout doucement, avec cette composition (feuille adjointe) elle se réunira pour la 1^{ère} fois le lundi 12 octobre, à 14h 30, à La Roche, avec ces points de repère :

- assurer un accueil coordonné avec les services de l'Etat et des municipalités.
- s'entraider entre paroisses, communautés religieuses pour :
- le recensement des disponibilités en moyens et en personnes, aussi en initiatives, pour les mutualiser
- l'accompagnement des réfugiés dans la durée
- l'accompagnement des communautés chrétiennes pour alimenter le discernement nécessaire : cet événement suscite bien des interrogations à prendre en compte et il s'agit de tenir vive la flamme de l'accueil de l'autre dans le besoin, au-delà des émotions et des illusions.

Comme nous le demandait le pape François, il s'agit bien de vivre la Miséricorde.

3 Mission de la Cellule de référence

1- Informer sur la réalité des situations présentes et à venir à propos de la question des réfugiés et des migrants. Cette information doit se traiter en partenariat avec :

- La Pastorale des migrants
- Les associations en contact avec les populations liées à ces situations
- Les services de l'État (sur le plan départemental ou sur le plan local).

Quelques outils pour gérer cette information :

- Le site internet : www.diocese-annecy.fr/diaconie
- Mail : diaconie74@gmail.com
- Evernote avec diaconie74@gmail.com

2- Communiquer sur les convictions de l'Église. Il est principalement question ici de rappeler le fond d'un accueil ouvert à tous, dans l'esprit des déclarations du Pape et de la CEF (Cf. le communiqué de l'Equipe Servir la Fraternité).

3- Assurer un listing (enregistrement et diffusion) des propositions. Il s'agit ici de l'inventaire et des remontées des paroisses, services et autres instances (y compris les individuels).

- Hébergements
- Dons
- Accompagnement 1
 - . Cours de français
 - . Scolarisation
 - . Transport
- Accompagnement 2
 - . Administratif
 - . De proximité
- Conseils (les modes d'action peuvent être très diversifiés)

4- Assurer la mise en commun de tout ce qui se fait sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie. Les initiatives restent locales. Ce n'est pas la Cellule de Référence qui génère les initiatives.

Mise en commun

Faire vivre le réseau (par la transmission et l'échange des données et des informations).

4 Les points d'attention

- * La collectivité locale (et/ou l'État) tient le premier rôle.
 - * Nous ne travaillons pas entre nous, nous avançons en collaboration avec tous.
 - * Notre rôle propre est primordial dans l'accompagnement de proximité.
 - * Nécessité de faire un point régulier (plus, si nécessaire, un temps de relecture pour ceux qui le souhaitent).
-